

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 24_182

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ
D'EXPLOITATION DU BAS DE QUAI
DÉCHÈTERIE D'ENTRE-DEUX-GUIERS**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire
sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : Mercredi 13 novembre 2024

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 10 Votants : 36</p> <p><u>Résultat des votes :</u></p> <p>Pour : 36 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, (Les Échelles) ; Marie-José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Marie-Aude GONON (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><u>Pouvoirs :</u> Véronique MOREL à Jean-Claude SARTER ; Williams DUFOUR à Marc GAUTIER ; Murielle GIRAUD à Anne LENFANT ; Denis BLANQUET à Maryline ZANNA ; Martine MACHON à Suzy REY ; Olivier LEMPEREUR à Marie-Aude GONON ; Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN ; Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO ; Jean-Paul SIRAND-PUGNET à Céline BOURSIER ; Christiane BROTO-SIMON à Christine SOURIS.</p>
--	---

CONSIDÉRANT la compétence déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT le renouvellement du marché d'exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers au 30 juin 2024,

CONSIDÉRANT la décision du Conseil communautaire du 25 juin 2024 actant la signature de ce marché avec la société LELY ENVIRONNEMENT pour un montant de 2 314 094€ HT (TVA de 5,5% = 127 275€), d'une durée de 3 ans renouvelable 2 fois 1 an (global 5 ans).

CONSIDÉRANT la nécessité de faire baisser le tonnage des ordures ménagères et afin de répondre au besoin croissant des habitants et des professionnels, la collectivité souhaite mettre en œuvre une collecte dédiée aux cartons sur le territoire.

À l'issue d'une période d'expérimentation pendant laquelle plusieurs communes ont mis en place différentes modalités de collecte des cartons, afin de poursuivre et étendre un service de collecte de cartons, la collectivité souhaite positionner des bennes de 35 m³ fermées, dédiées à ce flux qui seront implantées sur plusieurs communes :

- Les Échelles
- Saint-Laurent-du-Pont
- Miribel-les-Échelles
- Saint-Pierre-de-Chartreuse
- Saint-Thibaud-de-Couz
- Saint-Joseph-de-Rivière
- Saint-Pierre-d'Entremont

Ce service sera ouvert à l'ensemble des habitants et professionnels du territoire, et sera **accessible en libre-service** (7 jours/7 - 24h/24.)

